

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE BIOLUB 150</b>	Page : 1
		Edition n° : 1
		Date : 01/02/2023
		Remplace la fiche : 12/01/2022

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial :** BIOLUB®150  
**Identification du produit :** Huiles végétales recyclées  
**Type de produit :** Biolubrifiant pour chaîne de tronçonneuse  
**Identification de la société :** BIOLUB SCOP ARL  
ZI Sainte Agathe - 9, rue Descartes - 57190 FLORANGE  
**N° de téléphone en cas d'urgence :** Centre anti poison de Nancy : +33 (0) 3 83 22 50 50

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Principaux dangers :** Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants.  
Ce produit n'est pas classé comme inflammable.  
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants :** Huiles végétales recyclées. Additifs filance, antigel, anti usure dégradables.  
**Substances Dangereuses représentatives :**  
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.  
**Autres substances apportant un danger :**  
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.  
**Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :**  
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.  
**Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :**  
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

## 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation :** Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.  
**Contact avec la peau :** Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.  
Laver les vêtements avant réutilisation.  
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

**Contact avec les yeux :** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Veiller à bien rincer les yeux en écartant les paupières avec les doigts. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

**Ingestion :** Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Combustible, mais ne présentant pas de risque particulier en cas d'incendie.

**Risques spécifiques :** Aucune mesure particulière n'est requise.

**Moyens d'extinction :** Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs.

**Incendies avoisinants :** Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

**Procédures spéciales :** Soyez prudent lors du combat de tout incendie. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie ne contaminent l'environnement.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

**Précautions pour l'environnement :** Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

**Méthodes de nettoyage :** Les épandages peuvent être glissants.

Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

Diluer les résidus et rincer.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Général :** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage :**

Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

**Stockage :**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Manipulation :**

Eviter toute exposition inutile.

N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection respiratoire :** N'est pas nécessaire.

**Protection des mains :** Manipulation du produit tel quel. Gants de protection étanches. Caoutchouc Butyle, Néoprène.

**Protection de la peau :** Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.

**Protection des yeux :** Mettre à la disposition du personnel des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

**Ingestion :** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat physique à 20 °C :** Liquide fluide (AL)

**Couleur :** Ambré

**Odeur :** Caractéristique

**Solubilité (eau) :** Insoluble

**Densité à 20°C :** 0.92

**ph à 20°C :** Non concerné

**Pression de vapeur :** < 110kPa (1.10 bar)

**Viscosité à 40°C :** 162 mm<sup>2</sup>/s

**Point d'ébullition [°C] :** Non concerné

**Point d'éclair [°C] :** 252

**Temp. d'auto inflammation [°C] :** Non précisé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité et réactivité :** Stable dans les conditions normales.

**Produits de décomposition dangereux :**

Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse)

**Libère :** Oxydes de carbone (CO + CO<sub>2</sub>), Fumées, Oxydes d'azote.

**Réactions dangereuses :** Aucunes réactions connues

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

**Cutanée :** Faiblement à Non Irritant (OCDE 404)

**Oculaire :** Faiblement à Non Irritant (OCDE 405)

**Sensibilisation :** Aucun effet connu.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Persistance et dégradabilité :**

Biodégradabilité ultime : 90% (OCDE 301B)

**Écotoxicité :**

Algues EC50 72h : >1000 mg/l (OECD 201-ISO 8692)

Daphnies EC50 48h Daphnia magna : >1000 mg/l (OECD 202-ISO 6341)

Poissons EC50 48h : >1000 mg/l (OECD 203-ISO 7346)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Eviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Fiche de données de Sécurité de BIOLUB 150**

**Numéro d'urgence : + 33 (0) 3 83 22 50 50**

**BIOLUB SCOP ARL**

**9, rue Descartes, 57190 Florange**

Page 3 sur 4

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Produit non soumis à la législation des transports

**Transport terrestre :** Exempté du classement et de l'étiquetage

**Transport par mer :** Exempté du classement et de l'étiquetage

**Transport aérien :** Exempté du classement et de l'étiquetage

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Autres données :** Aucun(e).

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) N°1907/2006.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur.

Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

---

Fin du document